Oullins-Pierre-Bénite

Rue Pierre-Semard : l'immeuble occupé évacué, une quinzaine de personnes à la rue

Une quinzaine de personnes, des hommes seuls, occupaient depuis des années cet immeuble du 65 de la rue Pierre-Sémard qui appartient à la Métropole de Lyon. Ils avaient reçu cet été l'ordre de quitter les lieux avant une évacuation par la police programmée ce vendredi matin. Une manifestation de soutien a eu lieu devant l'entrée de l'immeuble.



Ce vendredi matin devant le 65 de la rue Pierre-Sémard : « Ce bâtiment va rester vide encore longtemps, quel gâchis », témoignent les membres de l'Asseda. Photo Frédéric Guillon

Dès 7 heures, ce vendredi matin, le trottoir devant le 65 de la rue Pierre-Sémard à Oullins s'est rempli de personnes, des Oullinois, simples habitants, membres d'associations ou élus, venus apporter leur soutien aux habitants de l'immeuble. Ceux-ci ont été mis en demeure de quitter les lieux ce jour. Les policiers étaient attendus tôt mais ils n'ont pas eu besoin d'user de la force puisque la totalité des occupants avait quitté les lieux la veille : « Par sécurité, ils ont laissé le logement dès jeudi soir, car il y a aussi souvent la police aux frontières qui intervient dans ce genre d'évacuation, remarque Sylvie Bénézech, trésorière de l'Association de soutien aux demandeurs d'asile (Asseda). Une partie des résidents est en cours de régularisation ».

Situation très précaire

Ils ont trouvé à se reloger dans l'urgence, chez des amis ou des adhérents de l'Asseda, mais c'est une solution qui ne saurait être pérenne. « C'est vraiment dommage, car leur situation est très précaire… Pourtant, beaucoup travaillent déjà, auraient la capacité de financer un loyer mais ils ne trouvent pas car ils ont des difficultés à avancer plusieurs loyers, et font les frais de leur situation administrative et du manque de caution, explique l'Asseda. L'association les accompagne dans leurs démarches administratives vers une régularisation, ils peuvent y prétendre, mais là, en les remettant à la rue, on fragilise tout le monde : difficile d'entreprendre des démarches quand on n'a pas de toit sur la tête ».

L'Asseda est en contact avec la Métropole de Lyon, propriétaire des lieux et a travaillé au passage d'une convention d'occupation mais la démarche n'a pas eu le temps d'aboutir. « La Métropole a de la réserve foncière dans le quartier et si ça peut permettre d'héberger des gens en attente de régularisation, c'est bien, explique Jean-Charles Kohlhaas, ancien vice-président (Les Ecologistes) de la Métropole et actuel conseiller d'opposition à Oullins-Pierre-Bénite. Mais les élections ont apporté un changement de majorité et il semble que le nouvel exécutif mène une politique différente, qui consiste à remettre les gens à la rue, car Oullins n'est pas un cas isolé ».

Immeuble vide

Un commentaire politique qui trouve un écho chez ceux qui sont venus soutenir les squatteurs : « On sait que ce bâtiment va rester vide pendant encore plusieurs années, au moins jusqu'en 2030, pourquoi ne pas le mettre à disposition de l'aide au logement d'urgence, interroge Sylvie Bénézech ? S'ils voulaient en faire quelque chose, on comprendrait, on a l'habitude de tourner, mais là, pourquoi vider ce squat ? Quel gâchis ».

Pour la Métropole, « l'occupation sans droit ni titre d'un bâtiment constitue une situation illégale. Dans le cas du 65, rue Pierre-Sémard à Oullins-Pierre-Bénite, la justice a ordonné l'expulsion des occupants, tout en leur accordant un délai de trois ans et ce délai étant désormais écoulé, la décision de justice doit être appliquée ».

L'entrée des lieux condamnée

La Métropole de Lyon, propriétaire du bâtiment, s'inscrit dans ce cadre légal et dans le respect des procédures en vigueur. « Concernant la situation des occupants, ajoute encore la Métropole, interrogée par *Le Progrès*, leur éventuelle prise en charge au titre de l'hébergement d'urgence relève des services compétents de l'État ». Dans la matinée, les services de la Métropole ont investi les lieux pour installer une porte métallique pour condamner les lieux.

● **Frédéric Guillon**

Oullins-Pierre-Bénite

L'école municipale du sport vient d'ouvrir ses portes

Une école sans devoir ni leçon, juste réservée à la pratique et à la découverte du sport. L'école municipale des sports vient d'ouvrir ses portes pour les enfants de 6 à 17 ans.



Les après-midi sont réservés à la découverte, comme ici les enfants s'essaient au Kinball. Photo Jean-Paul Massonnat

Alors que les établissements scolaires viennent de fermer, l'école municipale des sports ouvre grand ses portes pour la première fois. Cette nouvelle initiative lancée par la municipalité, a pour but de renforcer la pratique du sport et de partager un moment collectif autour d'une activité. Elle ouvre chaque première semaine des petites vacances (sauf Noël) et les 3 premières semaines de juillet.

Mathieu Coulet l'animateur sportif responsable des actions sportives explique le fonctionnement : « Les enfants doivent être inscrits au préalable sur le site de la ville pour une période d'une semaine. Chaque matin, nous les accueillons au Gymnase Maurice Herzog entre 8 et 9 heures. Ensuite pour respecter un cycle ils vont suivre une même activité le matin, de type : sports de raquette, natation, escalade, sports collectifs, baseball et même geocaching (jeu d'orientation). L'après-midi est réservée à l'initiation et à la découverte "à la carte". Entre les deux nous partageons le repas tiré du sac que les enfants apportent le matin, suivi d'un temps calme nécessaire à leur équilibre. Nous assurons les déplacements sur les autres sites si nécessaire ».

36 enfants accueillis

L'EMS pour ses débuts, s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans. Aucune connaissance, ni pratique n'est demandée. Ils sont répartis en trois groupes d'âge, les 6-8ans, les 9-12ans et les 13- 7ans. Elle accueille douze éléments par groupe ce qui fait une capacité d'accueil de 36 enfants. René Canuto conseiller municipal délégué aux sports explique : « Nous sommes en période de lancement et nous adapterons au fur et à mesure, s'il y a des choses à revoir. Nous aimerions pouvoir grandir, accueillir plus d'enfants et sur une période plus longue, mais c'est à l'étude. Nos trois éducateurs Mathieu, Emmanuel et Christine sont tous diplômés Etaps ; c'est un gage de compétence et de sécurité. Nous cherchons un 4e animateur pour les activités de piscine, puisqu'il faut en ce domaine un encadrant pour 8 enfants. »

Les parents viennent les récupérer en fin de journée de 16 h 30 à 17 h 15.

● **De notre correspondant, Jean-Paul Massonnat**

ESB818 - VO